

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

## Se donner un nouveau cap. Rapport annuel sur l'état de la France en 2020

### Déclaration du groupe des professions libérales

L'avis qui nous est présenté aujourd'hui vient clore temporairement, avant la trêve estivale, les travaux de notre assemblée.

Ces mois derniers ont été particulièrement riches et les travaux très intenses. Le CESE, dans toutes ses composantes, a tourné à plein régime.

Au cours de ce dernier mois, pas moins de 4 productions majeures, en sus de nos travaux, ont été menées à terme :

- La Résolution du CESE « Construire demain » ;
- La réponse du CESE au Président de la République, à l'instar des 2 autres assemblées constitutionnelles sur les « priorités essentielles pour la relance de la France » ;
- Les dossiers d'actualité, envoyés régulièrement au Président de la République, et rassemblant les notes d'informations issues des organisations et des groupes, relatives à la crise elle-même et à la sortie de crise ;
- Puis aujourd'hui le « Rapport sur l'état de la France 2020 », qui au regard de la situation exceptionnelle que nous traversons, s'est adapté, en s'appuyant non seulement sur les contributions de l'ensemble des formations de travail mais aussi, et c'est nouveau, des contributions des CESER.

Nous y voyons là une piste d'avenir à reconduire.

Deux mois de confinement ont provoqué un ralentissement majeur de l'économie française, entraînant une perte d'activité « historique » pour nos entreprises.

Le choc économique qui en découle est brutal, comme en témoignent de nombreux indicateurs :

- Une chute de 17 % du PIB au deuxième trimestre 2020 ;
- Un déficit public à 11,4 % du PIB et une dette publique à 120 % du PIB ;
- Un trou de la Sécurité sociale atteignant 52 milliards d'euros ;
- Un demi-million d'emploi détruits, sans compter de nombreux indépendants en situation de précarité, à l'instar, pour ne citer qu'un exemple parmi nos professions, des guides conférenciers qui sont sans activité depuis 4 mois et certains ne pourront pas retravailler avant l'été 2021.

L'épidémie du COVID-19 a aggravé de nombreuses inégalités et fractures, déjà dénoncées par le CESE, lors des précédentes éditions du « Rapport sur l'état de la France » et de divers avis.

Dans ce contexte, le millésime 2020 du « Rapport sur l'état de la France » est marqué par la construction d'un projet collectif mobilisateur autour de cinq axes : une Europe plus coopérative et protectrice, une société mieux préparée aux crises, des pouvoirs publics mieux adaptés, une transition écologique active et une nouvelle stratégie économique pour la France.

Pour le financement de notre économie, le groupe des professions libérales constate que durant le confinement, les entreprises se sont fortement endettées alors que les ménages ont massivement épargné. Face à ce constat paradoxal, il serait opportun d'orienter cette épargne de

proximité vers les petites entreprises. Les particuliers pourraient être encouragés par des réductions d'impôts à consentir des prêts aux TPE.

Si les différentes politiques publiques de la dernière décennie ont échoué à réduire les inégalités et fractures au sein de la société, la société civile, elle, persévère et propose, comme le témoigne le RAEF, les fondements cohérents d'un nouvel élan économique, social, institutionnel et environnemental.

Le groupe des professions libérales remercie chaleureusement les rapporteurs, les formations de travail du CESE et les CESER pour ce travail collectif et collaboratif et a voté l'avis.